



Commune de Chaumont-sur-Tharonne



DÉLIBÉRATION N° 2023 - 057

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Présents ou Représentés : 15 Votants : 15	Le treize décembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente minutes, Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 9 décembre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi pour atteindre le quorum à l'ouverture de la séance, de Laurent AUGER, maire de la commune de Chaumont-Tharonne.
Etaient présents : AUGER Laurent, VALTER Francis, PICOT Rose Marie, PAUL Patrice, AUGER Laëtitia, ROUILLON Brigitte, MERVEN Patrick, ROUILLON Thierry, CUVILLIER Alexis, CUVILLIER Emilie, VERVIALLE Yves, DUPAS Martine, FOURAGE Sandra, CHEVREUIL Arnaud ; Était absente : SIMONNET Claire, procuration donnée à FOURAGE Brigitte ROUILLON a été désignée comme secrétaire de séance	

OBJET Tarifs du Caquetoire 2024 – Location d'un local

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs de location de la galerie du Caquetoire et du ménage en case de non remis en état du local, ainsi qu'il suit à compter du 1^{er} janvier 2024

- Jour..... → 40 €
- Weekend... → 80 €
- Semaine.... → 150 €
- Mois..... → 300 €

➤ Ménage.... → 100 €
Pour les frais de ménage, si le local n'est pas remis en état.

La secrétaire de séance

Brigitte ROUILLON

Pour copie conforme
Le Maire,

Laurent AUGER

